

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Adresse : CP et commune :

N° de téléphone portable (obligatoire) : (confirmation inscription)

Adresse mail :

Réserve : mètres à 3.00 €uros/ m (3 m minimum) soit : €uros

Règlement : Espèces Chèque à l'ordre du Trésor Public

Type d'installation : * Parasol * Barnum * Camion (dimensions) x

Le stationnement des véhicules derrière les stands est sous réserve de possibilité.

PROFESSIONNELS

N° de RC de moins de 3 mois :

Lieu d'inscription :

*** Fournir une photocopie de la carte professionnelle ou K-bis.**

PARTICULIERS

N° de la carte d'identité recto/verso ou du permis de conduire:

Délivré le : Par :

*** Fournir la liste des objets mis en vente et une photocopie de la pièce d'identité.**

Déclare sur l'honneur, participer à la brocante à titre exceptionnel et que les marchandises qu'il envisage d'offrir à la vente ou à l'échange sont des objets personnels et usagés, non volés, non recelés et non achetés pour cette occasion.

Fait à : le : Signature

Placement entre 6h30 et 8h00 dernier délai. Toute place inoccupée à 8H00 sera considérée comme libre.

Infos sur le site : www.lieuvillers.eu

DERNIER DELAI D'INSCRIPTION : le vendredi 13/6 à 12H00

ATTENTION : Les demandes incomplètes et non réglées à l'inscription ne seront pas retenues

INSCRIPTION - REGLEMENT - RENSEIGNEMENTS

06.61.15.42.01 - 03.44.51.70.63

Email : mairie@lieuvillers.eu

Chèque à l'ordre du Trésor Public

Retour inscription par courrier : Mairie de Lieuvillers — Place de la Mairie - 60130 LIEUVILLERS

**Chaque exposant est responsable du nettoyage de son emplacement
Des poubelles de tri seront mises à disposition sur la place de l'église**

Votre inscription vaut acceptation du règlement de la brocante :

- Ne pas vendre de produits alimentaires consommables sur place (sauf autorisation de la commune)
- L'organisateur se réserve la restauration sur place
- L'organisateur est le seul juge à accepter ou refuser un exposant
- Les inscriptions ne sont définitives qu'à réception du paiement
- La brocante a lieu quelle que soit la météo, aucun remboursement n'aura lieu
- Les emplacements sont réservés jusqu'à 8h00. Ils sont ensuite redistribués et non remboursés
- Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de vol ou d'accrochage
- Merci de restituer votre emplacement dans le même état de propreté qu'à votre arrivée
- Il n'y a pas d'électricité sur les emplacements
- Seuls les habitants de la commune peuvent prétendre à un emplacement devant leur domicile (Grande Rue)



LA COMMUNE DE LIEUVILLERS

**ORGANISE LA
30ème BROCANTE**

DIMANCHE 15 JUIN 2025

GRANDE RUE et PLACE DE L'EGLISE



La restauration et la buvette sont assurées par la commune

Inscription et informations au dos